



## CLG. Un œil rivé sur la RT 2020

- **BTP** Le constructeur de maisons individuelles de Saint-Brieuc, CLG, anticipe sur les réglementations à venir en matière d'économie d'énergie.
- L'entreprise vient de livrer la première maison à énergie positive du département, dans la lignée de la future RT 2020.

**C**onstructeur de maisons individuelles dans les Côtes-d'Armor, l'entreprise CLG à Saint-Brieuc commence à être une habituée des portes ouvertes de ses réalisations. Courant 2012, c'était la mise en œuvre d'un test de perméabilité à l'air dans une maison de Languoux. En mai 2013, c'est la visite d'une maison positive, qui produit donc plus qu'elle ne consomme, qui a été proposée au grand public, à la presse et aux professionnels du BTP.

### Montrer que le BTP se bouge

« Il ne faut pas voir dans ces événements une volonté constante de se mettre en avant, bien au contraire, confirme Sandrine Cassaigne, cogérante de la société familiale avec son cousin Romuald. En ces temps plus difficiles pour notre secteur, il est nécessaire de montrer ce que l'on sait faire, que notre filière se bouge, innove et ne reste pas là à se lamenter dans l'attente d'un futur dispositif de soutien à la construction. Notre objectif est surtout de démontrer que répondre aux exigences à venir ne coûte pas plus cher. »

### Un maître mot : la qualité

Fondée en 1986 par Alain Cas-

saigne, son frère Jean-Luc et un troisième associé, Guy Le Glatin, CLG a toujours eu comme objectif de placer la qualité au cœur de ces chantiers. Un précepte qu'ils ont transmis à leurs enfants, Sandrine et Romuald.

« Nous pourrions rogner sur les coûts, mettre du carrelage ou des ouvertures moins chers, etc. Ce n'est pas notre conception du bâtiment. À nous de trouver les solutions pour rester compétitifs. »

### 50 maisons par an

Dans une filière malmenée, la stratégie de CLG porte ses fruits. « Nous construisons une cinquantaine de maisons individuelles par an. Cela nous permet de faire vivre une trentaine de salariés mais surtout d'apporter du travail à nos partenaires. Nous avons su rester fidèles à nos fournisseurs, nos sous-traitants, ce qui est un gage de sérieux dans le suivi des chantiers. »

Mai 2013 marque une nouvelle étape dans la vie de l'entreprise briochine. « Nous inaugurons à Pléneuf la première maison répondant à la réglementation thermique 2012 qui fixe une consommation max de 55 kWh/m<sup>2</sup>/an. Par nos choix techniques, dans une enveloppe budgétaire maintenue, nous



Sandrine Cassaigne, cogérante de CLG à Saint-Brieuc, a construit à Pléneuf-Val-André la première maison à énergie positive du département. Une manière pour l'entreprise de démontrer qu'elle se met en ordre de bataille pour répondre à la future réglementation thermique 2020.

atteignons ici 40 kWh/m<sup>2</sup>/an. »

### Intégration de photovoltaïque

Mais fidèle à ses principes, Sandrine Cassaigne a souhaité aller plus loin. « Nous l'avons positionnée dans la perspective de la RT 2020 qui impliquera qu'une maison neuve doit produire plus qu'elle ne consomme. Nous y sommes parvenus avec l'installation de panneaux photovoltaïques qui produisent 69 kWh/m<sup>2</sup>/an. » Avec un solde positif de 29 kWh/m<sup>2</sup>/an, CLG

propose ainsi sur le marché cormoricaïn le premier pavillon à énergie positive. Une première estampillée Promotelec Performance et BBC effinergie RT 2012. « Sur le volet perméabilité à l'air, nous atteignons un coefficient de 0,25 p/m<sup>2</sup>/h. Toutefois, ces reconnaissances sont très intéressantes mais elles ne guident pas, là non plus, notre quotidien. »

### Collaboration avec IEL

CLG a travaillé avec la société

IEL, cogérée par Loïc Picot, pour mener à bien la production énergétique de cette nouvelle maison. « Bien que cette entreprise soit à quelques mètres de la nôtre, nous ne les connaissons pas. Dans la crise que traverser actuellement cette filière, IEL a démontré son expertise. Elle va nous accompagner dans les prochaines installations. »

L'entreprise de Saint-Brieuc pourra aussi s'appuyer sur sa consœur BTB à Tréguieux,

entreprise générale de bâtiment, que gèrent également Romuald et Sandrine Cassaigne. « Cette structure intervient sur nos projets mais travaille aussi pour d'autres constructeurs. »

### CLG

(Saint-Brieuc)  
Cogérants : R. et S. Cassaigne  
28 salariés  
Chiffre d'affaires 2012 :  
5,2 millions d'euros  
02 96 78 67 02